Fondation Rurale de Wallonie

Enghien - Edingen

Programme communal de Développement rural

Commission locale de Développement rural élargie - 10 avril 2024

(20h00 - Salle Omnisports de Petit-Enghien, Place n° 3 à Petit-Enghien)

Présent·e·s

Francis DE HERTOG, Nathalie VAST - *Membres de la Commission locale de Développement rural (CLDR) représentant le Conseil communal*
Yves AUQUIER, Bernard de LOVINFOSSE, Claudine DECREM, Julie FONTAINE, Jean-François GAILLET, Guy LEFRANC, Pierre-Emmanuel LENFANT, Frédéric LETENRE, Jacques PLÉ, Laure SCHYNS, Alain THIRION - *Soit 11/45 Membres de la CLDR représentant la population*
Fabrice LETENRE – *Conseiller communal*
Jean CATFOLIS, Thierry COPPÉE, Fabienne COPPÉE, Christiane DE REU, Jacques DELOUVROY, Erwin MARTENS, Léopold SLOT, Carine THÉSIAS - *Citoyen·ne·s*
Stéphanie GUÉRIN & Nathalie REMY – *Agents de Développement, Fondation Rurale de Wallonie*
Camille MESTDAG - *Auteur de projet, IDETA*

Excusé·e·s

Olivier SAINT-AMAND - *Bourgmestre & Président de la CLDR*
Dominique EGGERMONT, Marc VANDERSTICHELEN - *Membres de la CLDR représentant le Conseil communal*
Claudine DECUYPER - *Service Environnement*
Laurie DE MARÉ - *Service Communication & Tourisme*
Sophie DECLERCQ, Larissa FONTANA, Didier LERICHE, Matthieu MULLER, Camille NICAISE, Laurent VANBERGIE - *Membres de la CLDR représentant la population*

Programme communal de Développement rural

Contexte

La FRW explique les grands principes de l'Opération de Développement rural à l'attention des participant·e·s non-membres de la CLDR.

Une cinquantaine de pistes de projets est issue des consultations citoyennes réalisées en 2022 ainsi que du travail de la CLDR, mise en place en 2023 ; elles ont été réparties en 7 grandes thématiques :

- Cohésion sociale (vie associative, logements intergénérationnels, logements tremplins, etc.),
- Patrimoine,
- Espaces urbanisés (aménagements d'espaces publics),
- Equipements communautaires (bâtiments tels que maisons de village, salles de spectacle, salles polyvalentes, etc.),
- Trame verte (environnement, biodiversité),
- Trame économique (projets qui visent à soutenir l'économie locale, par exemple la mise à disposition de bâtiments pour permettre à de nouvelles structures économiques de se développer),
- Mobilité.

Des groupes « action » permettront de contribuer à la mise en œuvre de certains objectifs, notamment dans les domaines du patrimoine et de l'environnement. Ces groupes sont ouverts à tou·te·s.

Méthodologie d'animation

Cette réunion se consacre aux projets liés aux espaces publics, aux équipements communautaires et à la mobilité sur le territoire de Petit-Enghien.
Les éléments du diagnostic partagé ont été répartis en trois catégories :

- « L'eau » (les éléments existants),
- « Les ancres » (les éléments qui pourraient freiner),
- « L'île » (la destination, les objectifs).

Sur cette base, il est demandé aux participant·e·s de travailler à la répartition des différentes fonctions dans l'espace public, sur le territoires de Petit-Enghien. Un travail en sous-groupe est proposé pour initier la réflexion. Les débats sont ensuite relayés à toute l'assemblée.

Echanges

Espaces urbanisés

Place de petit-Enghien

- Prioritaire pour le village, un réaménagement global est souhaité.

- Délimiter les zones par types de fonctions (actuellement pas de distinction entre la bande de roulage et l'espace piétons), définir les emplacements de stationnement (marquage au sol).

- La place ne doit plus être réservée uniquement aux voitures :
 - D'avantage de polyvalence ;
 - Actuellement, la place accueille des processions, des kermesses, des marchés occasionnels, des activités à la Pentecôte avec des géants... justifiant l'utilité d'aménagements pour accroître son attractivité ;
 - Prévoir des trottoirs/espaces piétons plus larges, notamment du côté de l'ancienne cure.

- Convivialité : prévoir des bancs, une fontaine, des bacs à fleurs, et éventuellement un kiosque, lieu polarisant permettant la mise en place d'activités.

- Apporter dès que possible une végétalisation, sans compromettre les fonctions actuelles et un réaménagement futur : petits espaces verts, pots de fleurs, marquages au sol pour délimiter les espaces... → Esthétisme, convivialité, îlots de fraîcheur.

- Sécuriser le carrefour entre la Rue Vanlaethem et la Place par une signalisation informant de sa dangerosité (manque de visibilité pour les automobilistes venant du cimetière).

- Donner un nom à la place.

Entrées de village

- Matérialiser les entrées de village.

Equipements communautaires

- Des constats sont posés par les participant·e·s :
 - Présence de la salle des pensionnés à Petit-Enghien mais celle-ci est très petite.
 - Salle Omnisports, place de Petit-Enghien : ne dispose pas d'ascenseur + occupation saturée.
 - Salles sur la chaussée : toutes sont privées.
 - Salle Carambole : possibilité de l'occuper si l'on consomme sur place mais elle est décentrée.
 - La bibliothèque est toujours en activité.

- Création d'une maison de village / salle communautaire :
 - Objectifs : accueillir le tissu associatif local, les comités de quartier, les divers groupements d'activités (ex. : Le serment des arbalétriers), des évènements privés (noces d'or, communions…)
 - Dans l'ancien café « La Renaissance », situé place de Petit-Enghien ?
 - Bâtiment actuellement inutilisé
 - Bâtiment privé :
 - N.B. : Pour bénéficier du subside Développement durable, la Commune doit soit être propriétaire du bien, soit conclure un bail emphytéotique.
 - Gestion : soit par la Commune, soit par les associations, qui prennent en charge l'organisation des locations, tandis que la commune reste responsable des travaux d'entretien.

- Développer le réseau de points d'apports volontaires.

Mobilité

- Transports en commun :
 - Réfléchir à un système de navettes reliant le centre de Petit-Enghien et la ville d'Enghien et Marcq (personnes âgées)
 - Une ligne de bus reliant le centre de Petit-Enghien et le centre de Marcq et Labliau serait intéressante.
 - Sécuriser les arrêts TEC le long de la Nationale 7.
 Ex. : l'arrêt TEC du « Calvaire », le long de la chaussée, est juste marqué par des poteaux : dangerosité en un lieu où les véhicules accélèrent pour atteindre le 90 km/h.

- Améliorer les liaisons entre les différents lieux de vie du village. Des sentiers existent mais une partie d'entre eux a été privatisée.

- Nationale 7 : Création d'un effet de « porte » au-delà du rond-point Eddy Merckx vers Petit-Enghien :
 - Aménagements pour temporiser la vitesse
 - Eléments visuels (végétation) pour marquer l'entrée de village
 - Traversée piétonne

- Carrefour entre la Rue de Coquiane et la N7 :
 - Temporiser la vitesse
 - Sécuriser les piétons
 - Intégrer de la convivialité
 - Installer un lien physique entre Coquiane et le village.

- Nécessité d'adapter la limite de vitesse dans les zones rurales, où l'on peut passer de 50 à 90 km/h sans intermédiaire. Or, ces chemins doivent permettre la circulation pédestre ou cycliste. Sentiment d'insécurité même en présence de bandes cyclables suggérées de couleur. Notamment,
 - Rue des Pépinières à Petit-Enghien
 - Ligne 123 : problème de traversée sur les plus petites routes
 - Pavé d'Ath à Marcq (densité du bâti)
 - Sur les petites routes des champs : réduire à 50 km/h et installer des casse-vitesse (ex. : rue du cimetière).
 - …

- Chemin de la Pépinière : prévoir un marquage au sol pour la traversée (en direction du parc).

- La Ligne 123 nécessite d'être sécurisée (absence de visibilité en certains endroits pour la traversée).

Divers - Agenda

Quand	Quoi	Qui	Où
10/04/24 à 20h	Aménagement de l'espace public à Petit-Enghien	CLDR élargie au public	Salle Omnisports de Petit-Enghien (Place n° 3)
12/05/24	CiTitje Trail 2024		Etape à la Ferme-musée Darbé à Marcq (rue du Village n° 53)
15/04/24 à 20h	Rencontre entre le monde agricole et les citoyens pour un dialogue constructif	Tout public	Foyer rural de Labliau (rue de Labliau)
16/04/24 à 19h30	Enghienature	Tout public	Centre administratif d'Enghien (Salle du Collège - Avenue Reine Astrid, 18b)
25/04/24 à 19h30	Séance d'information sur le nouveau Code wallon du patrimoine	Tout public sur inscription	Salle du Grand Rieu à Frasnes-lez-Anvaing (Hameau Grandrieu, 15)
27/05/24 à 19h	Groupe action « Patrimoine »	Tout public	Combles des Ecuries du Parc à Enghien (Avenue Elisabeth)

Le secrétariat,

Stéphanie GUERIN et Nathalie REMY
Fondation Rurale de Wallonie

La Présidence,

Olivier SAINT-AMAND
Bourgmestre